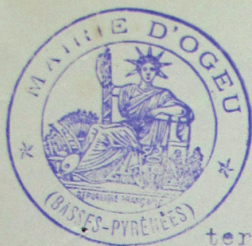


- 2 -



Ils ne comprendraient pas qu'on leur prenne de telles terres tandis qu'il existe ailleurs des terrains plus aptes et mieux appropriés.

II - HYGIENE -

Il est de toute nécessité de pouvoir faire l'évacuation rapide et complète des eaux sales. Cela urge d'autant plus qu'il s'agirait, en l'occurrence, de 15.000 miliciens espagnols (plus, les hommes de troupe français).

A cette fin, il est absolument nécessaire de disposer d'un cours d'eau à débit abondant et constant.

Or, il est de notoriété publique que le ruisseau de l'Esseau, qui longe la lande d'Ogeu et qui traverse les villages de la plaine vers Oloron, ne peut pas remplir ce rôle.

En période d'été, il est habituellement à sec.

Monsieur le PREFET,

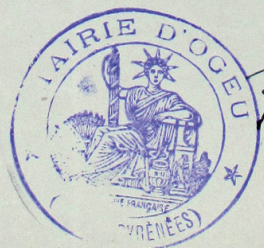
Je vous prie de vouloir bien prendre en considération la présente note que j'ai l'honneur de remettre entre vos mains et de défendre avec toute votre autorité nos plus légitimes intérêts.

Serait-ce trop vous demander de me faire connaître ce qui aura été décidé ?

Veillez agréer, Monsieur le PREFET,

l'expression de mon respect.

Le Chanoine BIERS
Maire de
Ogeu -les- Bains
Basses-Pyrénées.



A. Biers

choix de l'autorité militaire.

Les travaux d'installation du camp vont être
entrepris et menés rapidement. Un premier contingent de
2 ou 3.000 miliciens devra, en effet, être installé dès
le 1er avril prochain. L'effectif total du camp, lors-
qu'il sera terminé, sera de 15.000 hommes.

Le Préfet,